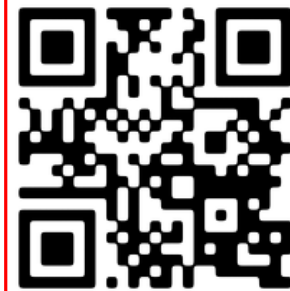




Pour ne plus subir ! Pour agir ! Je me syndique à la CGT !

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION CE DU LUNDI 26 MAI 2014

<http://cgt-ford.com> - Lundi 26 mai 2014



Marche de l'entreprise - Avancement des activités :

6F35 : productions prévues : 564/jour (travaillé) pour mai, juin et juillet. On continue des validations pour la nouvelle Mondéo, reste quelques transmissions à faire sans rencontrer de problèmes techniques. Il y a entre 4 000 et 4 500 transmissions en stock dans l'usine.

Gears : une aspiration a brûlé sur une machine Five Cinetic ce qui fait que nous ne pouvons plus souder certaines pièces. Des solutions sont envisagées pour pallier à ce problème mais il faut que ça aille vite car ils n'y a suffisamment de pièces déjà fabriquées que jusqu'à mardi 27 mai au soir.

Racks : productions prévues : 288/mois pour mai, 360 pour juin et juillet. Il y a eu un problème remonté par l'usine de Valence car les moteurs peuvent bouger dans les cellules. Deux modifications viennent le corriger sur les Racks neufs et sur les Racks déjà fabriqués.

Carter Fox : productions prévues : 1000/jour pour mai, juin et juillet. Encore trop de rejets dus aux porosités = 16%. La dernière modification faite par la forge a empiré ces défauts. Les 20 000 carters supplémentaires à fabriquer sont destinés au Brésil.

TTH : productions prévues : 2450/jour pour mai, 2500 pour juin et 2550 pour juillet. Confirmation de la petite augmentation de volume avec des pièces pour l'Inde et Taubaté.

DCT : productions prévues : 200/jour pour juillet. Toujours les mêmes problèmes de capacité au niveau des soudures, un travail est toujours en cours. La machine de brossage n'est toujours pas capable et il y a beaucoup trop de contrôles visuels à faire suite à des difficultés techniques. La direction dit que nous sommes dans un process normal ce que la CGT conteste car les conditions de travail pour effectuer ces contrôles sont très contraignantes. Job#1 toujours prévu le 2 juillet.

Engagement d'au moins 1000 emplois à FAI : nous étions 1010 salariés au mois d'avril.

Prêt de main d'œuvre à GFT : 14 personnes étaient prêtées en avril, 11 hommes et 3 femmes.

Organisation du travail :

Les 112 000 heures de chômage seront consommées courant juin. La direction rencontrera l'Inspection du Travail le 18 juin pour faire sa demande de 138 000 heures pour le second semestre. Voici en détail les jours travaillés. La direction prévient que ces informations sont fiables pour juin mais pas forcément pour après :

Tout ce qui concerne la 6F35, Gears, Case, VBAC, Kitting, etc :

Juin : 12 jours travaillés : les 2, 3, 4, 5, 6 (FPS ou chômage), 12, 13, 16, 17, 18, 19, 20 et 30. La semaine 26 sera donc posée en RTT. Et le reste est en chômage.

Juillet : 9 jours travaillés : les 1, 2, 3, 4, 7, 8, 9, 10 et 11. Le reste est en chômage et congés.

Août : 5 jours travaillés : 25, 26, 27, 28 et 29. Le reste est en chômage et congés.

Carter Fox :

Juin : 20 jours travaillés : pas de chômage.

Juillet : 18 jours travaillés : pas de chômage.

Août : 5 ou 10 jours travaillés : semaine 34 pourrait être au chômage si la production est faite.

Racks :

Juin : 20 jours travaillés : pas de chômage.

Juillet : 13 jours travaillés : semaine 30 en RTT suivi des congés : pas de chômage.

Août : reprise du travail le 18 : pas de chômage.

TTH : une équipe de SD pourrait être mise en place mais c'est en attente de confirmation. Congés semaines 30, 31 et 32. Le reste est travaillé.

DCT :

Juin : en lancement d'activité...

Juillet : 12 jours travaillés : du 2 au 18. Chômage du 21 au 25 puis 3 semaines de congés puis semaine 34 chômée.

La direction demande ce qu'en pensent les élus du CE. La CGT rappelle que Ford ne tient toujours pas ses engagements puisqu'il n'apporte pas de l'activité pour 1 000 emplois et que cet engagement passera forcément par l'arrivée d'une ou plusieurs activités supplémentaires.

Présentation du questionnaire satisfaction « Pulse » 2014 :

Il s'agit d'une enquête de satisfaction qui va être proposée à l'ensemble du personnel Ford dans le monde pour connaître leur satisfaction à travailler pour la FMC et sur la stratégie « One Ford ». Il y aura 62 questions. Elle sera mise en place du 25 août au 26 septembre sur les ordinateurs de l'entreprise et à remplir pendant le temps de travail. Les modalités seront communiquées dans les semaines qui viennent. La direction dit que ce sera anonyme mais pour y participer il faudra se loguer avec son CDSID... Hum.

Mise en conformité des contrats Prévoyance & Frais de Santé selon les catégories objectives définies par la loi :

Cela fait suite aux modifications législatives récentes. Nous allons passer de 3 à 2 contrats sur les frais de santé : cadres et non cadres. Pour la prévoyance, nous étions et restons sur 2 contrats.

La part employeur / ouvriers-employés pour les frais de santé passera de 57% / 43% à 50% / 50%.

L'entreprise y gagne, évidemment, une exonération des contributions patronales. Les décisions de changements se sont faites sans les élus du personnel, il s'agit donc d'une décision unilatérale de l'employeur.

Questions diverses :

Le Comité d'Entreprise sera fermé uniquement les semaines 31 et 32.

Le Secrétaire du Comité d'Entreprise fait remarquer que la direction a refusé de joindre au bulletin de salaire de mai une information au salariés sur l'ensemble des commissions du CE.